

propos pour continuer en disant qu'il est important que du côté de l'aide aux entreprises on devienne davantage conséquent, et particulièrement qu'on éveille les Québécois et le gouvernement du Québec à cette réalité. Monsieur le président, je voudrais aussi continuer en disant que du côté de M. Lévesque, et il a commencé à nous parler d'association, le congrès du Parti québécois a bien voulu signifier qu'il ne voulait rien entendre de l'association. M. Lévesque nous a dit: Il est plus que temps que l'on revienne à cette théorie de l'association, parce que, dans des pays civilisés, dans des pays industrialisés, l'association et la souveraineté ne peuvent pas ne pas aller de pair. Je pense que cela aussi est important qu'on puisse se dire que l'important pour les Québécois, ce n'est pas que M. Lévesque, comme premier ministre ou comme chef du Parti québécois s'amuse avec le trait d'union, mais qu'il puisse leur offrir véritablement une thèse qui soit suffisamment claire pour leur permettre de se rendre compte qu'il ne fait qu'une chose, c'est qu'il trompe les Québécois, jour après jour. Si M. Lévesque est séparatiste, s'il veut la destruction du Canada, qu'il le dise donc clairement! Nous, nous savons comme représentants du Québec que les Québécois n'en veulent pas de la séparation, qu'ils sont prêts à relever le défi canadien et que ce défi sera à l'avantage non seulement des Québécois, mais de tout le Canada, et il serait important que l'opposition commence à le réaliser.

Monsieur le président, je voudrais aussi parler d'énergie. Je pense que, lorsque M. Parizeau accepte de hausser sa taxe de 30c. le gallon, pour moi qui suis dans une région excentrée, c'est-à-dire où la densité de population est excessivement faible, où les distances sont excessivement grandes, comment est-il possible que les entreprises puissent venir s'établir chez nous alors qu'on multiplie non seulement les distances, mais aussi les coûts. Cela aussi, monsieur le président, c'est de la contre-stratégie par le gouvernement Lévesque et ces contre-stratégies contribuent justement à détruire et à affaiblir notre structure industrielle, particulièrement au Québec. Je voudrais aussi parler en particulier des difficultés auxquelles font face actuellement les concessionnaires dans le domaine de l'automobile. On a parlé jadis de protection de l'industrie de la chaussure et de l'abolition de la taxe de vente.

M. Parizeau, le même ministre, nous a déjà dit que cette mesure-là était inefficace. Six mois après il l'appliquait justement pour aider les manufacturiers et nos commerces dans le domaine de la chaussure. Actuellement les concessionnaires, par l'entremise de leur association, ont demandé à M. Lévesque de considérer l'abolition de la taxe de vente, comme moyen d'aider l'industrie de l'automobile, et M. Parizeau a répondu que ce serait là une mesure pour aider l'Ontario, et qu'en conséquence les concessionnaires devaient accepter de vivre dans la conjoncture actuelle. Comme résultat autant d'entreprises qui jour après jour doivent fermer leurs portes! Cela aussi, monsieur le président, c'est de la contre-stratégie économique qui joue contre les petites entreprises, et ce par la complicité du gouvernement du Québec.

Je voudrais, en terminant, monsieur le président, simplement dire au gouvernement du Québec que nous, ici, du gouvernement fédéral, pensons que le Québec a absolument besoin de diversifier sa structure industrielle qui est actuellement trop axée sur des secteurs comme le textile et le vêtement, qu'il a aussi besoin d'assurer chez lui des industries de

pointe, qu'il a besoin d'augmenter sa productivité dans les secteurs clés comme celui des pâtes et papiers, et qu'il a besoin d'améliorer ses infrastructures non seulement dans le domaine du transport mais aussi dans celui des communications, de l'informatique et de la recherche industrielle. Sur ce plan je veux pouvoir assurer ceux qui veulent encore travailler efficacement pour l'économie du Québec, qu'ils soient du gouvernement du Québec, de l'Assemblée nationale, que ce soit des Québécois, que le gouvernement fédéral veut bien tout mettre en œuvre pour que le Québec ait sa juste place et sa juste part dans l'économie du Canada, et qu'enfin on puisse régler entre Canadiens nos problèmes économiques sans avoir, jour après jour, le problème de la séparation que certains veulent bien toujours entretenir pour faire avancer davantage leur thèse.

Alors, monsieur le président, c'était, je pense, une façon appropriée de dire que nous, du gouvernement fédéral, nous pouvons nous permettre d'aider l'entreprise par le biais de prêts, d'augmenter les sommes qu'on veut bien consentir, mais il est une chose qui reste importante, c'est que les deux niveaux de gouvernement doivent apprendre que l'économie c'est leur responsabilité, et qu'ils doivent coopérer entre les divers niveaux de gouvernement, si on veut bien réussir dans ce domaine-là. En terminant, monsieur le président, je voudrais proposer un amendement, appuyé par mon collègue, l'honorable député de Scarborough-Centre (M. Kelly):

Qu'on modifie la motion en retranchant les mots: au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, en les remplaçant par les mots: à un comité plénier.

J'espère que la Chambre adoptera cet amendement.

● (1640)

[Traduction]

M. McDermid: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je n'ai pas voulu interrompre le député de Mégantic-Compton-Stanstead (M. Tessier). Nous comprenons tous la passion que les députés québécois éprouvent pour leur province et leur pays; cela ne fait aucun doute. Néanmoins, je demanderai au député de se rétracter s'il a bien dit—l'interprétation n'est peut-être pas fidèle—que nous étions les vrais séparatistes. A mon avis, personne n'a essayé avec autant d'acharnement que le très honorable représentant qui dirige mon parti d'amener le Québec à signer l'accord constitutionnel. Personne ne l'a contesté, je pense. Les députés d'en face devraient se donner la peine de lire l'éditorial publié dans le *Devoir* de ce matin. Il était fort bien écrit. On n'a pas le droit de nous accuser d'être séparatistes ou de promouvoir le séparatisme et je demande donc au député de se rétracter.

[Français]

M. Tessier: Monsieur le président, si j'avais affirmé telle chose je n'hésiterais pas à retirer mes paroles. Ce que je veux bien dire à l'honorable député c'est que nous, députés québécois, avons souvent l'impression que des députés de l'opposition donnent davantage l'impression aux Québécois qu'ils s'associent trop souvent à des gens qui ne sont autres que des séparatistes. Alors je ne les accuse pas d'être des séparatistes, mais je pourrais dire que nous avons l'impression qu'ils font le jeu des séparatistes, et là-dessus j'ai, comme Canadien, à regretter cela au plus haut point.